

NOTICES NÉCROLOGIQUES DE L'APRUM

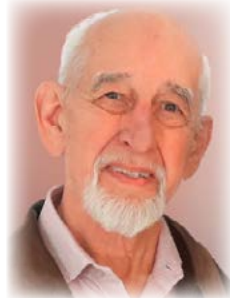
Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN MCNEIL (1939-2022)

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean McNeil, professeur retraité de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, le 23 septembre dernier. Ses collègues se souviennent de sa contribution au fonctionnement de l'Université et son implication dans l'enseignement de l'économie et de la gestion urbaine. Il aura contribué à l'excellence de l'institution et à son rayonnement international, notamment grâce à son implication au Vietnam.

Jean McNeil détient un diplôme en économie appliquée des HEC (1963). Il reste attaché à l'Institut d'économie appliquée jusqu'en 1977, notamment à titre de professeur. De 1971 à 1975, il est associé au CRIU, un centre de recherche en innovation urbaine rattaché à l'Université de Montréal, à l'École des Hautes études commerciales et à l'École Polytechnique. En juin 1977, est engagé à l'Institut d'urbanisme, y est promu au rang de titulaire et s'en voit confier la direction, poste qu'il occupera jusqu'en mai 1981. Il y enseignera jusqu'en 2004, année de sa retraite. Il aimait se présenter comme « l'économiste de service dans une faculté interdisciplinaire ».

En 1990, l'Institut d'urbanisme se joint au Groupe interuniversitaire de Montréal, dont la création a été permise grâce à un financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Jean McNeil fait partie des professeurs qui s'impliquent dans les initiatives qui sont menées dans des pays en développement. Fort de l'expérience acquise, il se joint en 1997 à l'équipe de direction d'un programme de gestion urbaine financé par l'ACDI et dont l'Institut est le port d'attache. Jusqu'en 2002, il fait la navette entre Montréal et Hanoï, où une formation en gestion urbaine a été développée en partenariat avec l'Université d'architecture de l'endroit. Une trentaine d'étudiants vietnamiens s'y inscrivent chaque année dans un programme d'études de maîtrise en gestion urbaine conçu et dispensé par une



équipe de professeurs de la Faculté de l'aménagement, mais aussi de collègues de l'École de relations industrielles, ainsi que des départements de Géographie et de Sociologie, et de l'École Polytechnique.

Jean McNeil a également été un des piliers du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion urbaine pour les pays en développement, créé en 1996. Sa création s'inscrivait dans le sillage de l'offre, à compter de 1994, d'un atelier de maîtrise et d'un séminaire sur les problématiques urbaines dans ces pays. Ce DESS réunissait des étudiants des pays développés et des pays en développement souhaitant travailler sur des problématiques urbaines spécifiques à ce qui sera bientôt nommé le Sud global. Le programme a été une passerelle pour plusieurs étudiants qui ont choisi de poursuivre à la maîtrise en urbanisme.

Jean McNeil s'est par ailleurs impliqué dans plusieurs instances institutionnelles de l'Université de Montréal, dont l'Assemblée universitaire, où il a siégé pendant une dizaine d'années, dont trois au titre de membre du Conseil de l'Université (2002-2006), le Comité de retraite (1997-2000) et le Comité consultatif sur les achats et placements socialement responsables, qu'il a présidé. Il a aussi siégé, de 1978 à 1982 sur le Comité du recteur pour l'étude des relations entre les professeurs, les chercheurs, les étudiants et les services de l'université, ainsi que sur le Comité de la recherche, de 1979 à 1982.

Après son départ à la retraite, il a continué à s'intéresser aux questions d'urbanisme et de développement. De 2010 à 2013, il a notamment collaboré, à titre de citoyen, à l'élaboration du Plan de développement durable – Agenda 21 – de la ville de Boucherville.

« Texte fourni par l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage »